

ETHERO
Société anonyme au capital de 461 364,70 €
Siège social : 20, rue Cambon – 75001 PARIS
RCS PARIS B 433 503 851

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2025

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE
GENERALE MIXTE EN DATE DU 17 JUIN 2026**

(Opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025 - Approbation des comptes et des comptes consolidés)

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte afin notamment :

- de vous rendre compte de la marche des affaires de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- de soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice,
- de soumettre à votre approbation la possibilité pour la société d'intervenir sur ses propres titres.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Rappel de l'activité et situation conjoncturelle de la société ETHERO :

Au cours de l'exercice 2025, la société a poursuivi l'orientation décidée en 2017, site et moteur de recherche immobilier gratuit rémunéré par une recette publicitaire et réduction drastique des charges.

A partir du mois mai 2025, la société a annoncé son évolution en Ethereum Treasury Company pour accompagner la tokenisation de la finance, de l'immobilier et de la gestion d'actifs.

Ethereum est désormais reconnu comme :

- Une plateforme régulée (commodity aux États-Unis) et décentralisée,
- Le socle de la finance décentralisée (DeFi), de la tokenisation d'actifs réels et des réseaux Web3,
- Un actif productif, générant un rendement via le staking,
- Une technologie adoptée par les plus grands acteurs mondiaux : BlackRock, JPMorgan, Visa, etc.

L'objectif de la société est de capter une partie de la valeur future de cette transformation de la finance et la gestion d'actifs qui sera engendrée à l'instar de ce qu'elle a capté lors de la transformation de la diffusion de l'information par l'arrivée d'Internet, à sa création au début du siècle, en visant notamment :

- Une accumulation significative d'Ethers (ETH) par l'apport de capitaux du fondateur ainsi que de partenaires financiers et investisseurs,
- La création d'un écosystème d'ingénieurs, développeurs et entrepreneurs pour bâtir des solutions autour de la tokenisation des actifs,
- La participation active à la construction de la finance décentralisée sur Ethereum.

Les évolutions géopolitiques récentes, notamment celles relatives à la situation en Iran et au renforcement des régimes de sanctions internationales, sont susceptibles d'avoir un impact sur les marchés financiers, y compris le marché Euronext Growth, en raison des incertitudes qu'elles peuvent générer pour les investisseurs.

À ce jour, la société n'identifie toutefois aucune exposition directe ou indirecte à ce contexte et estime ne pas être affectée de manière significative par ces événements.

- **Cotation sur le marché d'Euronext Growth**

L'action ETHERO est cotée sur le marché d'Euronext Growth depuis février 2007.

Les cours et les transactions de l'action en 2025 sont les suivants :

- Cours d'ouverture en début d'année : **0,48 €**
- Cours de clôture en fin d'année : **1,32 €**

- Cours le plus bas de l'année : le 01/01/2025 : **0,48 €**

- Cours le plus haut de l'année : le 12/06/2025 : **8,22 €**

Source : <https://live.euronext.com/fr/product/equities/FR0010424697-ALXP>

Au 31 décembre 2025, le capital social se décompose en 4.318.067 actions au nominal de 0,10 euro, soit un capital social de 431.806,70 euros.

1.1 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

- **Décomposition du Chiffre d'affaires du Groupe**

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 525 358 € en 2025 contre 622 849 € en 2024.

Ce chiffre d'affaires provient essentiellement des revenus publicitaires engendrés par le site.

- **Les charges d'exploitation**

Sur l'année 2025, les charges d'exploitation consolidées se sont élevées à 1 070 275 € contre 512 123 € en 2024.

La masse salariale passe à 236 611 € au 31 décembre 2025 contre 202 074 €, au 31 décembre 2024.

- **Résultat d'exploitation**

Le résultat d'exploitation s'établit à -375 079 € en 2025 contre 148 400 € en 2024.

- **Résultat financier**

Le résultat financier en 2025 s'établit à -713 420 € en 2025 contre -28 429 € en 2024.

- **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel s'établit à 0 € en 2025 contre 9 761 € en 2024.

- **Résultat de l'ensemble consolidé**

L'impôt différé s'établit à -1 807 € en 2025 contre -3 707 € en 2024.

Le résultat net s'établit à en 2025 -1 089 392 € contre 133 440 € en 2024.

- **Les investissements**

Aucun investissement significatif réalisé par la société sur l'exercice 2025.

- **Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR)**

La Société atteste que, de son point de vue, elle dispose d'un fonds de roulement net consolidé suffisant au regard de ses obligations au cours des douze (12) prochains mois.

- **Trésorerie et Capitaux**

Au 31 décembre 2025, la trésorerie nette s'élève à 8 502 908 € contre 478 161 € au 31 décembre 2024.

La société ne recourt pas à l'escompte, ni à d'autres concours bancaires du type factoring.

- **Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients**

Dettes fournisseurs

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard					
Montant total TTC des factures concernées	84 202				84 202
Pourcentage du montant total des achats HT	11.74%	0,00%	0,00%	0,00%	11.74%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Montant total TTC des factures exclues					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours Nets				

Créances clients

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard					
Montant total TTC des factures concernées	-16 948				-16 948
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	-3.23%	0,00%	0,00%	0.00%	-3.23%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées					
Montant total TTC des factures exclues					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours Nets				

1.2 EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Au 18 mars 2026, la société détient 3.242 ETH à une valeur de marché unitaire de 2.011 euros.

Au 18 mars 2026, la société a procédé au remboursement de 53 obligations OBSA 1 et 39 OBSA 2.

1.3 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant

1.4 EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour 2026, l'objectif est de maintenir l'activité historique, à savoir l'exploitation du site entrepaticuliers.com à son niveau de rentabilité courant.

Pour la partie liée à Ethereum, de nouvelles acquisitions d'ETH pourront être envisagées dès lors que les conditions de marché s'amélioreront, et parallèlement la recherche d'opportunités dans le domaine de la blockchainisation et tokenisation de la finance, de l'immobilier et de la gestion d'actifs sera poursuivie.

Risques et incertitudes

L'essentiel des recettes provenant de la publicité programmatique, le chiffre d'affaires reste corrélé à l'audience du site ainsi qu'au prix que sont prêts à payer les annonceurs pour y être visibles.

Les risques « informatiques » (attaques, malveillance, vol de données...) qui pourraient dégrader le chiffre d'affaires et aussi porter atteinte à la réputation du Groupe.

Risques spécifiques à la nouvelle activité de la Société :

- le prix de l'Ether est sujet à de fortes fluctuations, pouvant entraîner une dépréciation rapide et significative de l'Ether détenu par la Société ;
- contrairement aux actifs traditionnels, la liquidité de l'Ether peut être affectée par des variations de marché soudaines, des restrictions réglementaires ou des dysfonctionnements des plateformes d'échange, rendant plus difficile la conversion de l'Ether en espèces si nécessaire ;

- le cadre réglementaire et fiscal applicable aux actifs numériques évolue rapidement et diffère selon les juridictions. Des changements législatifs ou des décisions des autorités de marché pourraient avoir un impact défavorable sur la détention et l'utilisation de l'Ether par la Société ;
- la détention de l'Ether nécessite la mise en place de mesures de sécurité strictes (portefeuilles numériques sécurisés, clés privées, protocoles de stockage à froid). Toute faille de sécurité, perte d'accès aux wallets ou attaque informatique pourrait entraîner une perte totale ou partielle de l'Ether.

Prêt interentreprise :

La société ETHERO n'a pas conclu de crédit-interentreprise, mais bénéficie d'une avance en compte courant de ses actionnaires SR Capital Invest pour un montant de 1 768 860 € et GMI de 18 560 € au 31 décembre 2025.

Pratiques anti-concurrentielles :

La société ETHERO ne pratique pas des opérations anti-concurrentielles.

Compatibilité de couverture et utilisation des instruments financiers :

La société ETHERO n'a pas utilisé d'instruments de couverture au cours de l'exercice écoulé.

Risque de liquidité :

La Société dispose des moyens financiers pour faire face à ses obligations en matière de trésorerie au cours des 12 prochains mois.

1.5 INFORMATIONS SUR L'IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE

En application des articles L225-102-1 alinéa 5 et suivants modifiés par la loi 2016-138 du 11 février 2016, le rapport de gestion des sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé doit donner des informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité. L'action de la société ETHERO étant cotée sur Euronext Growth, et que la société n'atteint pas les seuils fixés par décret 2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, nous sommes pour le moment dispensés de fournir ce type d'informations.

Pour l'instant, aucune réflexion sur ce point n'est engagée.

1.6 FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la société.

Le chiffre d'affaires de la société CONQUETES s'élève au 31 décembre 2025 à 187 773 € contre 0 € au 31 décembre 2024.

L'intégralité du chiffre d'affaires est réalisé avec la société Ethero.

Son résultat d'exploitation s'élève à 478 € au 31 décembre 2025 contre - 3 718 € l'exercice précédent.

Le résultat net est de 0 € au 31 décembre 2025 contre 0 € au 31 décembre 2024.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

1.7 PRISES DE CONTROLE

Néant.

1.8 CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Néant.

1.9 SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce la société suivante :

- La société CONQUETES SARL à 100%.

Cette société ne détient aucune participation dans notre Société.

Conformément à l'article R 233-19 du Code de commerce, nous ne détenons aucune participation croisée.

1.10 CONVENTION(S) CONCLUE(S) PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE MERE AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions de l'ordonnance du 31 juillet 2014, nous vous informons que dans le cadre de ses opérations de financement, la société ETHERO a conclu deux conventions réglementées avec les sociétés GMI (Stéphane Romanyszyn) et SUCCESS FAB (Dimitri Romanyszyn).

Les conventions visées à l'article L225-38 du Code de commerce font l'objet d'un rapport spécial du commissaire aux comptes, présenté à l'assemblée générale.

1.11 RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS ET NOUVELLES DELEGATIONS A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.11.1 Conformément aux stipulations de l'article L 225-211 du Code de commerce, nous vous rappelons que la société n'a procédé lors de cet exercice à aucune transaction sur ces titres.

Nous vous rappelons également que :

- Le nombre des actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice est de 128 346.
- La valeur de ces actions inscrites au bilan sont évaluées à leur cours d'achat de 1,00 € euros.

1.11.2 Nous proposons de renouveler l'autorisation nous permettant dans le cadre de l'article L 225-209 et suivants du Code de commerce d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social de la société, soit à titre indicatif, à la date du capital existant au 31 décembre 2025, au maximum 354 045 actions. Le Conseil d'administration serait ainsi habilité à faire acheter par la Société ses propres actions en vue de :

- soit leur annulation, sous réserve de l'adoption d'une résolution permettant par ailleurs la réalisation d'une réduction de capital ;
- soit la conservation pour la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe dans la limite de 5% du capital ;
- soit leur remise à la suite de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières

donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société ;

- soit l'animation du marché du titre de la Société dans le cadre du contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- soit l'acquisition et la conservation des actions à des fins de gestion patrimoniale et financière.

1.12 RECAPITULATION DES ACQUISITIONS, CESSIONS, SOUSCRIPTIONS, OU ECHANGE DE TITRES DE LA SOCIETE AINSI QUE DES TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS

La société SR Capital Invest a participé à l'augmentation de capital de juin 2025, en effet, elle a souscrit à 34 500 actions à un prix unitaire de 5,00€ soit 172 500€.

Le groupe familial de Monsieur Stéphane ROMANYSZYN détient à la fin de l'exercice 2025 :

- Directement 16 051 actions, étant précisé qu'aucune action n'a été acquise au cours de l'exercice 2025 ;
- Indirectement par l'intermédiaire de la société GROUPE MEDIATIQUE INTERNATIONAL : 971 286 actions, étant précisé qu'aucune action a été acquise au cours de l'exercice 2025 ;
- Indirectement par l'intermédiaire de la société SR CAPITAL PARTICIPATIONS : 424 367 actions, étant précisé qu'aucune action a été acquise au cours de l'exercice 2025 ;
- Indirectement par l'intermédiaire de la société SR CAPITAL INVEST : 465 000 actions, étant précisé la souscription de 34 500 actions à 5,00€ par action au cours de l'exercice 2025 ;

1.13 PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2025.

0,17 % du capital de la société ETHERO, soit 7.441 actions nominatives, est détenu par son personnel et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce dont les intéressés n'ont pas la libre gestion.

Plan d'attribution gratuite d'actions

En vertu de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2025 (seizième résolution), le Conseil d'administration a décidé, lors de sa séance du 7 juillet 2025, l'attribution gratuite d'un total de 354 045 actions au profit de tous salariés de la Société, M. Stéphane Romanyszyn, Mme Nathalie Desgranges, Mme Nadine Scopel pour respectivement 352 045, 1 000, et 1 000 actions.

Les actions attribuées sont soumises aux conditions suivantes : période d'acquisition : 12 mois à compter de la décision du Conseil d'administration ; période de conservation : 12 mois à compter de l'acquisition définitive ; condition de présence : maintien du contrat de travail à l'issue de la période d'acquisition, sauf cas prévus par la réglementation.

Les actions seront définitivement acquises le 7 juillet 2026 et pourront être cédées à compter du 7 juillet 2027, sous réserve du respect des conditions susmentionnées.

1.14 EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA SOCIETE ETHERO

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les comptes sociaux sont comme suit :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à **525 358 €** contre 622 849 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à **529 565 €** contre 660 456 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à **1 059 005 €** contre 493 511 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à **- 404 396 €** contre 166 946 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à **140 466 €** contre 129 413 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à **69 558 €** contre 69 431 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen de la société est de 3 collaborateurs.

Compte tenu d'un résultat financier en 2025 de **-712 942 €** (contre - 27 737 € en 2024), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à **- 1 117 337 €** contre 139 209 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice 2025 se solde par une perte de **1 083 972 €** contre un bénéfice de **144 560 €** au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, le total bilan de la société s'élevait à **9 627 074 €** contre **662 503 €** pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 al.2 du Code de commerce.

1.15 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE ETHERO

La situation nette passe de **22 676 €** au 31 décembre 2024 à **1 489 943 €** au 31 décembre 2025.

Il n'y a aucun endettement financier.

La trésorerie active s'élève à **140 677 €** au 31 décembre 2024 et s'élevait à **234 107 €** à fin 2024.

2. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Par rapport à l'exercice précédent, la société présente un changement comptable lié au règlement ANC 2022 06. Le règlement ANC n° 2022 06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Concernant la modification de la définition du résultat exceptionnel, il n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes.

Le bilan et compte de résultat figurent en annexe.

2.1 COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2025, le périmètre de consolidation du groupe ETHERO comprenait les sociétés suivantes :

- la société CONQUÊTES détenue à 100%.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à **525 358 €**, les produits d'exploitation consolidés s'élèvent à 536 786 € et les charges d'exploitation s'élèvent à **947 931 €**. Le résultat d'exploitation est de - **411 145 €** et le résultat de l'ensemble consolidé s'élève à - **1 089 392 €**.

Au 31 décembre 2025, la trésorerie active est de **8 502 908 €**.

Nous vous demandons, conformément aux articles L 225-100 et L 233-16 du Code de commerce, de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

2.2 AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025 d'un montant de **1 089 392 €** de la manière suivante :

- report à nouveau **pour un montant de 1 089 392 €**.

2.3 RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons :

- Qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours de l'exercice précédent ;
- Qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;
- Qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ;

Les dividendes distribués sont éligibles à l'abattement de 40% ou au prélèvement forfaitaire libératoire.

2.4 DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

2.5 INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, nous vous rappelons que le Président du conseil assure la direction générale de la société.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 4 du Code de commerce, nous vous communiquons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

2.6 SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous informons qu'aucun des mandats d'administrateurs ne sont arrivés à échéance.

2.7 REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Rémunérations versées à Mr Stéphane ROMANYSZYN en 2025 :

En tant que Président Directeur Général de la société ETHERO, une rémunération de 20 971 € lui a été versée.

2.8 SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous informons qu'aucun des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant ne sont arrivés à échéance.

Les mandats pour une durée de six années viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

2.9 CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

2.10 REMUNERATION ALLOUEE AUX ADMINSTRATEURS

Votre conseil d'administration propose au titre de l'exercice en cours, l'attribution d'un montant annuel global de la rémunération allouée aux administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à 10.000 euros, ainsi que pour chacun des exercices suivants, et ce jusqu'à décision contraire et donne tous pouvoirs au conseil d'administration de la Société aux fins de répartir, en tout ou en partie, et selon les modalités qu'il fixera, cette rémunération entre ses membres.

Nous vous demandons, chers actionnaires, d'adopter les résolutions qui vous sont soumises.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEXE 1

TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

ETHERO	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025				
Résultats des cinq derniers exercices					
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	431 807	354 045	354 045	354 045	354 045
- D'actions émises	3 540 450	3 540 450	3 540 450	3 540 450	3 540 450
Nombre : - D'obligations convertibles en actions					
Opérations et résultat					
Chiffres d'affaires (H.T.)	525 358	622 849	753 951	772 246	942 471
Résultat avant impôts, participations, dotations aux amortissements et provisions	-650 033	158 341	97 231	87 893	204 335
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Résultat - Avant dotations aux amortissements et provisions	-650 033	158 341	97 231	87 893	204 335
après impôts, - Dotations aux amortissements participation : et provisions	-1 083 972	144 560	-102 105	60 208	295 514
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat - Avant dotations aux amortissements et provisions					
après impôts, - Dotations aux amortissements participation : et provisions					
Dividende attribué					
Personnel					
Effectif moyen des salariés	2	2	3	3	3
Montant de la masse salariale	134 749	129 413	129 834	116 256	103 153
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales)	75 274	69 431	67 798	60 132	52 955

Commentaires : néant

ANNEXE 2

LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX

M. Stéphane ROMANYSZYN
84, rue d'Aguesseau
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Président du Conseil et Directeur Général
Editeur

Autres mandats :

Gérant de la société CONQUÊTES
Gérant de la société G.M.I.
Gérant de la SCI VILLA d'AGUESSEAU
Gérant de SR CAPITAL PARTICIPATIONS
Gérant de la SR CAPITAL INVEST sprl
Président de INVESTISSEUR.TV

Le mandat de M. Stéphane ROMANYSZYN arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2029.

M. Marc CHAMBAULT
35, rue Poliveau
75005 PARIS

Administrateur

Autres mandats :

Gérant de la société France MC CONSEIL

Le mandat de M. Marc CHAMBAULT arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2029.

M. Eric ADERDOR
19, avenue Sainte-Foy
92200 NEUILLY SUR SEINE

Administrateur

Autres mandats :

Président du groupe HORIZON

Le mandat de M. Eric ADERDOR arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

M. Dimitri ROMANYSZYN
84, rue d'Aguesseau
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Administrateur

Autres mandats :

Président de la société SUCCESS FAB
Gérant de SR CAPITAL PARTICIPATIONS
Gérant de la SCI VILLA d'AGUESSEAU
Gérant de la société G.M.I.
Membre du conseil de surveillance de la société
CYBERGUN
Gérant de la SR CAPITAL INVEST sprl

Le mandat de M. Dimitri ROMANYSZYN arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2029.

GROUPE MEDIATIQUE INTERNATIONAL Administrateur
(G.M.I)
333 1172 211 R.C.S. Paris
20, rue Cambon
75001 PARIS

Le mandat de la société GROUPE MEDIATIQUE INTERNATIONAL arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2029.

ANNEXE 3

LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

ETHERO	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025
--------	-------------------------------------

Liste des filiales (plus de 50%)

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividende encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
FILIALE (+ DE 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ).										
CONQUETES	7 635	8 441	100.00	152 700	8 441	43 346		187 773		

Commentaires : néant